

RAPPORT ANNUEL

2016-2017

Nous investissons dans
l'esprit entrepreneurial



Corporation au bénéfice du développement communautaire
Community Business Development Corporation

Péninsule acadienne

CBDC Péninsule acadienne



La CBDC Péninsule acadienne a déboursé plus de 4,1 millions de dollars pour venir en aide à 56 entrepreneurs de la Péninsule acadienne, générant un effet de levier estimé à plus de 1,7 millions de dollars. Le programme Aide au travail indépendant (ATI) a aidé 26 clients au démarrage d'entreprises. L'effet de levier pour ce programme est de plus de 1,2 millions de dollars.

Nous sommes fiers de collaborer au développement économique de notre région en offrant des prêts, de la formation, des conseils et des suivis à tous les entrepreneurs, nouveaux ou existants, pour qu'ils puissent connaître du succès. La CBDC Péninsule acadienne, avec son portefeuille de prêts de plus de 14 millions de dollars, est un outil très essentiel pour notre région et pour le développement économique.

Dans le but de perfectionner la connaissance en gestion auprès des entrepreneurs et de leur personnel clé, nous organisons des sessions de formation pour la communauté d'affaires, en plus de contribuer à diverses interventions de formations individualisées

pour répondre à des demandes sur mesure pour les entrepreneurs.

Sans l'apport de nos partenaires, tous ces accomplissements ne seraient pas réalisables. C'est pourquoi nous voulons remercier l'Agence de promotion économique du Canada atlantique pour leur soutien financier qui nous permet, entre autres, de livrer nos divers produits de prêts, ainsi que le ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail, pour qui nous livrons le programme Aide au travail indépendant. Nous désirons également remercier tous nos autres partenaires qui nous soutiennent avec les projets de nos clients et avec qui nous collaborons sur diverses initiatives. L'organisme n'aurait pu atteindre ses objectifs sans le dévouement de son équipe d'employés et l'apport de ses 12 membres du conseil d'administration.

Note: À noter que l'utilisation du masculin n'est dû qu'à des considérations d'ordre pratique; lorsque la situation s'applique, le texte doit être compris comme incluant à la fois le féminin et le masculin.



crédit : région de Tracadie



Corporation au bénéfice du développement communautaire
Community Business Development Corporation
Péninsule acadienne

Réseau des jeunes en affaires de la Péninsule acadienne (RJAPA)

Le RJAPA permet de créer un calendrier d'activités, qui a pour but de faire découvrir des entreprises appartenues par des jeunes entrepreneurs de la Péninsule acadienne et à les faire participer à des activités où ils peuvent échanger entre eux sur leurs défis et sur différents sujets d'intérêts. Les activités sont ouvertes à la population en général. Créé par la CBDC Péninsule acadienne

en partenariat avec les chambres de commerce de la région, le RJAPA organise depuis 2005 des activités tel qu'un tournoi de golf annuel, un banquet du Prix Jeune Entrepreneur, des 5 à 7 ainsi que des déjeuners causeries.

Depuis sa création, le RJAPA a tenu 106 activités dans la Péninsule acadienne, dont 4 689 personnes ont assisté et 912 personnes étaient des jeunes entrepreneurs.

Les investissements dans la région

Les requêtes traitées

Demandes reçues	73
Demandes approuvées	62
Sommes investies	4 161 250 \$

Séances de consultation d'affaires

Nombre de clients	155
-------------------	-----

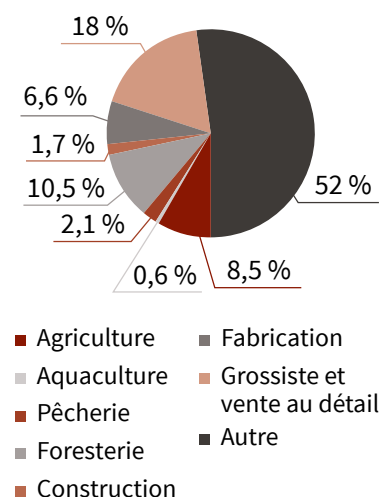
Impact sur les entreprises

Nouvelles entreprises	35
Entreprises existantes	21
Total	56

Impact sur l'emploi

Emplois créés	83
Emplois maintenus	104
Total	187

Prêts par secteur d'activité



Sessions de formations

Nombre de sessions	16
Montants accordés	11 340 \$

Aide au travail indépendant

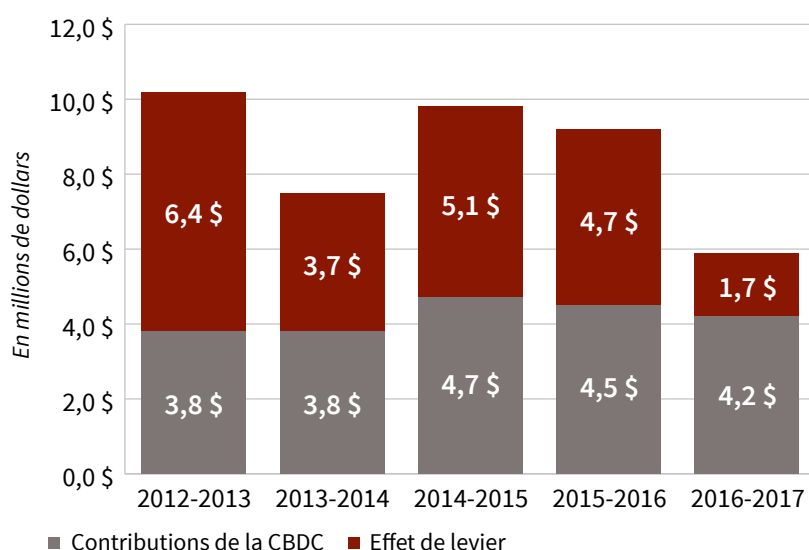
Demandes approuvées	26
Aide financière	1 200 460 \$

Programme de services-conseils aux entrepreneurs

Nombre de participants	5
Investissements	32 433 \$

Bâtir un levier entrepreneurial fort dans la région de la Péninsule acadienne

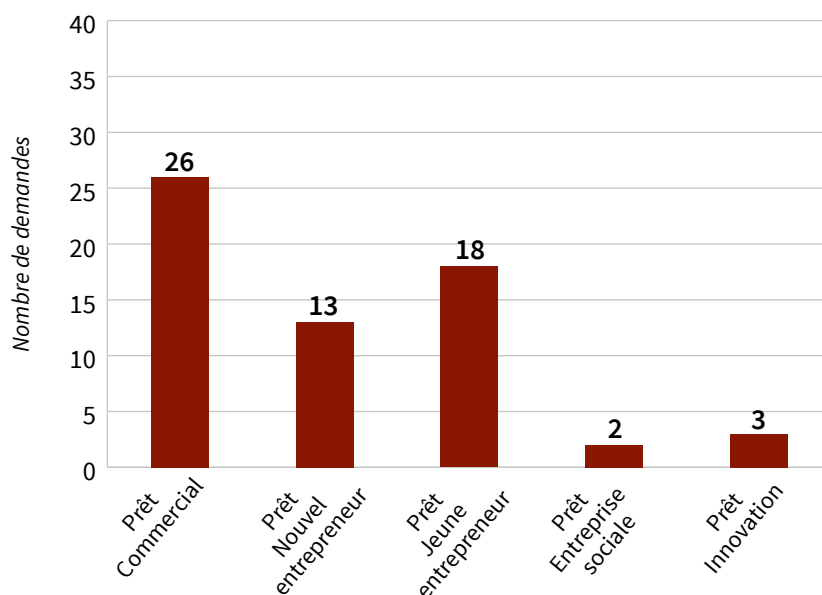
Les montants des contributions de la CBDC et de l'effet de levier depuis les cinq dernières années



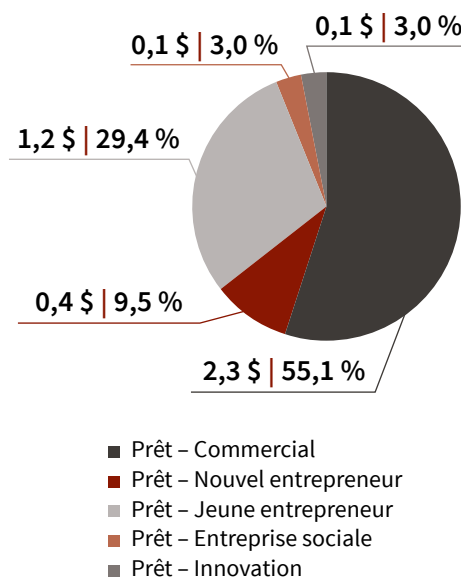
Depuis sa création, la CBDC a injecté plus de **61,2 M\$** dans la région de la Péninsule acadienne.

Depuis les trois dernières années, la CBDC a franchi la barre des **4 M\$** en matière de prêts.

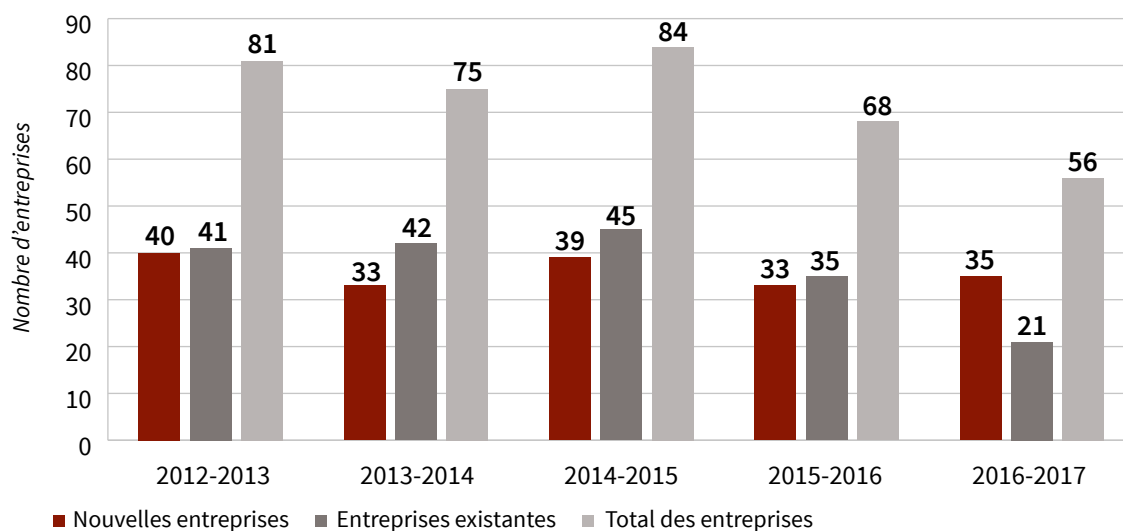
Nombre de demandes approuvées selon les programmes de prêts de la CBDC



Répartition des montants déboursés selon le type de prêt (en millions de dollars)



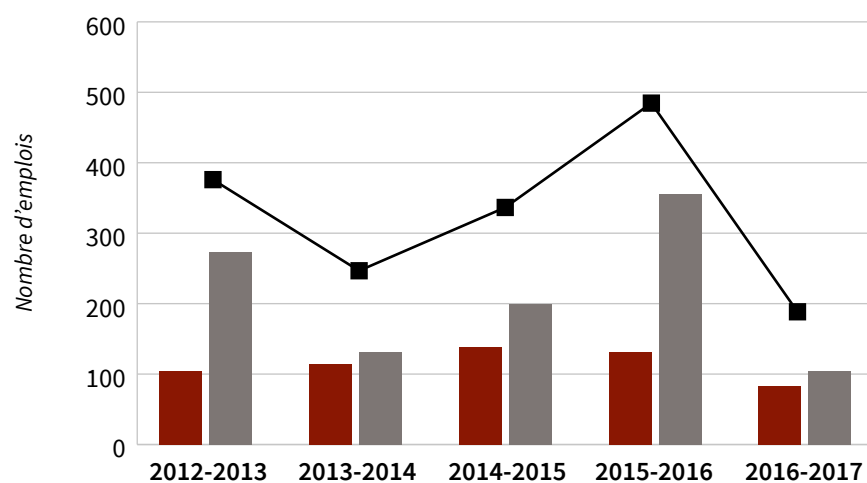
Le nombre d'entreprises qui ont bénéficié d'une aide financière depuis les cinq dernières années



Une légère augmentation de **6,1 %** de nouvelles entreprises ayant bénéficié d'une aide financière est observée pour l'année 2016-2017 en comparaison à l'année précédente.

Bien que le nombre d'emplois créés et maintenus est à la baisse, le total des investissements en cours se maintient à **14 009 645 \$**, représentant ainsi un moteur d'employabilité fort via nos entrepreneurs.

La création et le maintien d'emplois dans la communauté depuis les cinq dernières années



■ Création d'emplois	104	114	138	132	83
■ Maintien d'emplois	273	132	199	355	104
– Total	377	246	337	487	187

Conseil d'administration



Lucien Sonier
Président



Jean-Martin McGraw
Vice-président



Serge Haché
Trésorier



Aldrice Comeau
Secrétaire



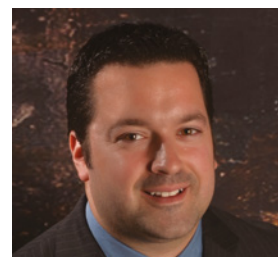
Linda David
Administratrice



Bruno Holmes
Administrateur



Jean-Marie Robichaud
Administrateur



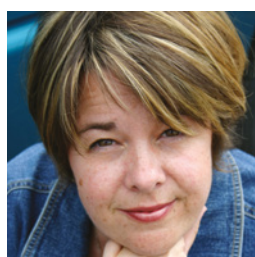
Frédéric Basque
Administrateur



Renée Noël
Administratrice



Jean-Marie Boudreau
Administrateur



Danielle Normandeau
Administratrice



Roger Haché
Administrateur

Je reviens! J'y reste!

L'initiative a pris son essor en 2003 et a pour objectif de renforcer les communautés francophones qui subissent l'exode rural chez les jeunes leaders professionnels. Je reviens! J'y reste! s'adresse aux jeunes possédant un diplôme d'étude postsecondaire, qui habitent dans une autre région et qui démontrent un réel intérêt à revenir et s'établir dans la Péninsule acadienne. L'initiative a permis à ces jeunes expatriés, âgés de 18 à 35 ans, de redécouvrir leur région en plus de se doter d'outils de recherche d'emploi et de démarrage d'entreprise.

Au cours de la journée du 25 juin 2016, les participants ont eu l'occasion de prendre part à plusieurs activités, conférences, ainsi que des activités de réseautage avec des gens d'affaires, élus municipaux, organismes gouvernementaux et divers intervenants du milieu socio-économique de la région. Rendu possible grâce à l'APECA, au ministère EPFT et au RDÉE, l'initiative a accueilli près de 260 participants, dont plus d'une centaine sont revenus s'installer dans la Péninsule acadienne pour y rester.

Le personnel de la CBDC Péninsule acadienne



De gauche à droite : **Suzanne LaPlante**, agente de développement, **Annette Landry**, adjointe administrative, **Anne Jean**, secrétaire-réceptionniste, **Stéphanie Basque**, agente de développement, **Frédérick McGraw**, directeur général, **Mirabelle Vienneau**, agente de développement, **Julie Doiron**, agente de développement, **Monika Mallais**, agente de développement

Prix Jeune Entrepreneur de l'année 2016

Marie-Claude Cyr, Familiprix



De gauche à droite : **Jean-Martin McGraw**, vice président de la CBDC Péninsule acadienne, **Marie-Claude Cyr**, récipiendaire, et **Frédérick McGraw**, directeur général de la CBDC Péninsule acadienne

Prix Femme Entrepreneure de l'année 2016

Mélanie Chiasson, Audiologie Nord-Est



De gauche à droite : **Line Doiron**, directrice exécutive, Association des CBDC du N.-B., **Mélanie Chiasson**, récipiendaire, et **Julie Pinette**, agente de développement pour l'Initiative Femmes en affaires du N.-B.



Une variété de produits et services pour le succès de nos entrepreneurs



*Community Business Development Corporation
Corporation au bénéfice du développement communautaire*

Formation axée sur les compétences

Formation sur mesure axée sur les compétences dans des domaines spéciaux tels que le développement du marché, la comptabilité, les études de faisabilité et l'analyse de valeur et de rentabilité.

Services-conseils aux entrepreneurs

Offre une aide par le biais d'un agent externe en matière de services-conseils dans des champs d'expertises variées pour accroître la performance de l'entreprise. Une certaine contribution financière est demandée de la part du client.

Conseils aux entreprises

Des conseils aux entreprises offerts aux nouveaux entrepreneurs et aux entrepreneurs déjà établis.

Programme Aide au travail indépendant

Un catalyseur précieux pour aider les nouveaux entrepreneurs à réaliser leur objectif de devenir chef d'entreprise en leur offrant un soutien financier sous forme de prestations non-remboursables, pendant 50 semaines pour le démarrage d'une nouvelle entreprise ou pour l'achat d'un commerce existant, avec un encadrement lors des étapes de planification et de démarrage de leur entreprise.

Prêt – Commercial

Conçu pour aider les entrepreneurs à obtenir du financement pouvant aller jusqu'à un maximum de 225 000 \$ pour leur entreprise lorsqu'ils n'ont pas accès à des possibilités traditionnelles de financement. Prêt conçu pour les étapes clés du cycle de vie d'une entreprise, telles que la création d'occasions d'affaires, la planification de l'achat ou de la succession d'une entreprise.

Prêt – Nouvel entrepreneur

Un financement ciblé pour ceux qui deviennent entrepreneurs pour la première fois.

Prêt – Jeune entrepreneur

Des solutions d'affaires adaptées pour les jeunes entrepreneurs âgés de 18 à 34 ans intéressés à se lancer en affaires, à agrandir ou à moderniser leur entreprise et qui ont besoin de fonds de démarrage pour que l'entreprise puisse aller de l'avant.

Prêt – Entreprise sociale

Cible des entreprises sociales qui exercent des activités au sein des collectivités rurales, où les gens peuvent vivre, travailler et profiter des activités sociales dans leur région.

Prêt – Innovation

Le prêt aide au développement de l'économie fondée sur les connaissances par l'adoption de la technologie et la commercialisation dans une région rurale.

Comment nous joindre ?

Pour des renseignements supplémentaires sur les programmes offerts par votre CBDC, appelez-nous ou consultez les liens suivants :

-  (506) 395-9700
-  www.cbdcpa.ca
-  CBDC Péninsule acadienne
-  CBDCAtlantic / NB CBDC
-  439, rue du Moulin, Tracadie-Sheila NB E1X 1A4

CBDC PÉNINSULE ACADIENNE INC.

ÉTATS FINANCIERS

Exercice terminé le 31 mars 2017

TABLE DES MATIÈRES

Exercice terminé le 31 mars 2017

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	1
ÉTATS FINANCIERS :	
Résultats	3
Évolution de l'actif net	4
Bilan	5
Flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7



Benoit, McGraw & Paulin

Comptables Professionnels Agréés
Chartered Professional Accountants

C.P. 3640, Succursale siège social

Tracadie-Sheila NB E1X 1G5

Téléphone (506) 393-1200 - Télécopieur (506) 393-1210

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

À la direction et au Conseil d'administration de la CBDC Péninsule acadienne Inc.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la CBDC Péninsule acadienne Inc., qui comprennent les bilans du fonds d'exploitation et du fonds d'investissement au 31 mars 2017, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.



Benoit, McGraw & Paulin

Comptables Professionnels Agréés
Chartered Professional Accountants

C.P. 3640, Succursale siège social
Tracadie-Sheila NB E1X 1G5

Téléphone (506) 393-1200 - Télécopieur (506) 393-1210

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (suite)

Fondement de l'opinion avec réserve

La société n'a pas identifié et classé tous ses instruments financiers et enregistré ces derniers à leur juste valeur. Tous les instruments financiers sont enregistrés à leur coût historique. La société n'a pas spécifiquement divulgué des renseignements permettant aux utilisateurs de ses états financiers d'évaluer l'importance des instruments financiers au regard de sa situation et de sa performance financières, y compris l'exposition aux risques, les méthodes servant à déterminer la juste valeur et d'autres renseignements pertinents. Les règles comptables utilisées dans ces états financiers diffèrent des normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Opinion avec réserve

À notre avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans le paragraphe précédent, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 mars 2017, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Benoit, McGraw & Paulin

Benoit, McGraw & Paulin
Comptables professionnels agréés

Tracadie-Sheila, Nouveau-Brunswick
Le 14 juin 2017

CBDC PÉNINSULE ACADIENNE INC.

RÉSULTATS

Exercice terminé le 31 mars

	Fonds d'exploitation 2017	Fonds d'investissement 2017	Total 2017	Total 2016
REVENUS				
Agence de promotion économique du Canada atlantique				
Développement des collectivités	360 738 \$	- \$	360 738 \$	353 294 \$
Autres contributions	79 119	-	79 119	27 303
Éducation postsecondaire, Formation et Travail	151 728	-	151 728	152 647
Ressources humaines et Développement des compétences Canada	3 291	-	3 291	2 740
Réseau de développement économique et d'employabilité	3 000	-	3 000	3 872
Société de développement régional	10 197	-	10 197	3 755
Intérêts	268	1 088 983	1 089 251	1 174 809
Frais d'administration et cotisations	32 694	-	32 694	33 600
Opportunités NB	48 388	-	48 388	-
Commissions d'assurance des créanciers	6 639	-	6 639	6 532
Sous-location	6 372	-	6 372	6 394
Activités, programmes et autres	74 277	-	74 277	49 188
L'Association des CBDC du NB	35 566	-	35 566	30 147
	812 277	1 088 983	1 901 260	1 844 281
FRAIS D'EXPLOITATION				
Activités et programmes	232 359	-	232 359	88 290
Aide au travail indépendant - Formation	33 653	-	33 653	37 231
Assurances	3 291	-	3 291	3 374
Avantages sociaux et prestations de retraite	61 522	-	61 522	35 727
Cotisations et abonnements	4 826	-	4 826	5 305
Cours et formation	1 382	-	1 382	275
Dépenses de bureau et papeterie	12 860	-	12 860	13 802
Enregistrement des documents	5 439	-	5 439	6 177
Entretien	1 300	-	1 300	142
Frais de déplacement	36 855	-	36 855	40 019
Honoraires professionnels	17 096	-	17 096	15 622
Intérêts et frais d'enregistrement	1 901	3 528	5 429	5 989
Loyer	39 404	-	39 404	38 276
Provision pour pertes sur prêts	-	284 564	284 564	404 523
Publicité et promotion	26 761	-	26 761	35 534
Salaires	381 517	-	381 517	361 125
Télécommunications	7 145	-	7 145	9 841
Amortissement	7 643	-	7 643	7 437
	874 954	288 092	1 163 046	1 108 689
BÉNÉFICE NET (PERTE NETTE)	(62 677) \$	800 891 \$	738 214 \$	735 592 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

CBDC PÉNINSULE ACADIENNE INC.

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

Exercice terminé le 31 mars

	Fonds d'exploitation 2017	Fonds d'investissement (note 8) 2017	Total 2017	Total 2016
SURPLUS				
Solde du début	11 866 \$	13 978 400 \$	13 990 266 \$	13 254 674 \$
Bénéfice net (perte nette)	(62 677)	800 891	738 214	735 592
Transfert au fonds d'exploitation	82 677	(82 677)	-	-
Transfert des revenus d'intérêts du fonds de développement technologique	2 501	(2 501)	-	-
	22 501	715 713	738 214	735 592
Solde à la fin	34 367 \$	14 694 113 \$	14 728 480 \$	13 990 266 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

CBDC PÉNINSULE ACADIENNE INC.

BILAN

31 mars

	Fonds d'exploitation 2017	Fonds d'investissement 2017	Total 2017	Total 2016
ACTIF				
Court terme				
Encaisse	- \$	1 286 325 \$	1 286 325 \$	1 947 899 \$
Comptes à recevoir	36 825	15 333	52 158	31 673
Intérêts courus	57	56 171	56 228	72 977
TVH à recevoir	25 126	-	25 126	6 872
Subventions à recevoir	208 122	-	208 122	83 685
Avances au fonds d'exploitation (note 8)	-	97 323	97 323	-
Frais payés d'avance	7 038	-	7 038	6 629
	277 168	1 455 152	1 732 320	2 149 735
Immobilisations (note 4)	22 464	-	22 464	28 484
Placements				
Prêts et bien repris (note 3)	-	12 501 058	12 501 058	12 400 077
Billets à recevoir, FICAEL, intérêts 1,4 % et 1,15 %	-	2 000 000	2 000 000	800 000
Billet à recevoir, FICAEL, sans intérêt	-	37 500	37 500	37 500
	299 632 \$	15 993 710 \$	16 293 342 \$	15 415 796 \$
PASSIF				
Court terme				
Découvert bancaire (note 5)	16 321 \$	- \$	16 321 \$	16 092 \$
Emprunt bancaire (note 5)	20 000	-	20 000	-
Comptes à payer et frais courus	10 848	46	10 894	7 531
Avances du fonds d'investissement (note 8)	97 323	-	97 323	-
Subvention reportée	3 000	-	3 000	3 000
	147 492	46	147 538	26 623
Passif pour prestations de retraite non constituées (note 6)	117 773	-	117 773	98 858
Emprunt - FICAEL (note 7)	-	29 714	29 714	30 212
	117 773	29 714	147 487	129 070
	265 265	29 760	295 025	155 693
ACTIF NET (Page 4)				
Surplus	34 367	14 694 113	14 728 480	13 990 266
Surplus d'apport - APÉCA	-	1 269 837	1 269 837	1 269 837
	34 367	15 963 950	15 998 317	15 260 103
	299 632 \$	15 993 710 \$	16 293 342 \$	15 415 796 \$

ENGAGEMENTS (note 9)

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

APPROUVÉ AU NOM DU CONSEIL:

CBDC PÉNINSULE ACADIENNE INC.

FLUX DE TRÉSORERIE

Exercice terminé le 31 mars

	Fonds d'exploitation 2017	Fonds d'investissement 2017	Total 2017	Total 2016
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION				
Bénéfice net (perte nette)	(62 677) \$	800 891 \$	738 214 \$	735 592 \$
Éléments sans effet sur la trésorerie :				
Amortissement	7 643	-	7 643	7 437
Provision pour pertes sur prêts	-	284 564	284 564	404 523
	(55 034)	1 085 455	1 030 421	1 147 552
Variations nettes des éléments hors caisse du fonds de roulement:				
Comptes à recevoir	(25 179)	4 694	(20 485)	3 083
Intérêts courus	(26)	16 775	16 749	6 137
TVH à recevoir	(18 254)	-	(18 254)	22 224
Subventions à recevoir	(124 437)	-	(124 437)	99 983
Frais payés d'avance	(409)	-	(409)	2 286
Comptes à payer et frais courus	3 317	46	3 363	(52 650)
Avances dû (à recevoir) interfonds	97 323	(97 323)	-	-
Subventions reportées	-	-	-	(11 203)
	(122 699)	1 009 647	886 948	1 217 412
ACTIVITÉS FINANCEMENT ET INVESTISSEMENT				
Acquisition d'immobilisations	(1 623)	-	(1 623)	(18 893)
Subvention reçue	-	-	-	7 218
Remboursements de prêts (incluant les recouvrements de 30 101 \$)	-	3 775 705	3 775 705	3 777 838
Nouveaux prêts	-	(4 161 250)	(4 161 250)	(4 488 018)
Variation de l'emprunt bancaire	20 000	-	20 000	(10 000)
Augmentation (diminution) du passif pour prestations de retraite non constituées	18 915	-	18 915	(4 624)
Remboursement - FDT	-	(498)	(498)	-
Avances à FICAEL	-	(1 200 000)	(1 200 000)	-
Transferts interfonds	85 178	(85 178)	-	-
	122 470	(1 671 221)	(1 548 751)	(736 479)
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE L'ENCAISSE	(229)	(661 574)	(661 803)	480 933
ENCAISSE (DÉCOUVERT BANCAIRE) AU DÉBUT	(16 092)	1 947 899	1 931 807	1 450 874
ENCAISSE (DÉCOUVERT BANCAIRE) À LA FIN	(16 321) \$	1 286 325 \$	1 270 004 \$	1 931 807 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 mars 2017

1. CONSTITUTION ET NATURE DES ACTIVITÉS

La CBDC Péninsule acadienne Inc. (CBDC) a été constituée en vertu de la *Loi sur les compagnies du Nouveau-Brunswick*. La société finance les petites et moyennes entreprises et est une agence de développement économique ayant comme objectif de stimuler l'emploi dans le secteur privé et de promouvoir la croissance économique dans la Péninsule acadienne. La CBDC est un organisme sans but lucratif et est exonérée d'impôt en vertu de l'article 149(1)(d) de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) et comprennent les principales méthodes comptables suivantes:

La société applique la méthode du report pour comptabiliser les contributions à l'organisme.

Classification des fonds:

Le fonds d'exploitation sert à l'enregistrement des activités administratives, prestations de programmes et aux immobilisations. Les dépenses de ce fonds se limitent à celles retenues d'un commun accord dans l'entente avec l'Agence de promotion économique du Canada atlantique (APÉCA), ou d'autres partenaires financiers et la CBDC.

Le fonds d'investissement sert à l'enregistrement des transactions relatives aux différents produits de prêts et au Fonds de développement technologique (FDT).

Utilisation d'estimations: La préparation des états financiers, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés. Les prêts à recevoir sont inscrits après avoir évalué leur recouvrement et une provision pour prêts douteux est reflétée lorsque jugé nécessaire. Les intérêts à recevoir constatés sont basés sur des estimations de la direction quant au recouvrement prévu. De par leur nature, elles sont sujettes à une incertitude quant à l'évaluation. L'effet du changement des estimations pourrait avoir des répercussions importantes sur les états financiers futurs.

Comptabilisation des revenus:

Les revenus d'intérêt, de subventions et autres sont inscrits selon la méthode de comptabilité d'exercice et sont constatés lorsque les montants sont déterminables et que le recouvrement ultime est raisonnablement assuré.

Immobilisations:

Les immobilisations sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon la méthode de l'amortissement dégressif aux taux suivants. Seulement la moitié du taux est imputée sur les additions de l'exercice.

Ameublement et équipement	20 %
Matériel informatique	30 %
Logiciels	100 %

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 mars 2017

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES -suite

Dépréciation d'actifs à long terme: Les actifs à long terme sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

Trésorerie et équivalents de trésorerie: La politique de la société consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas douze mois à partir de la date d'acquisition. De plus, les dépôts à terme que la société ne peut utiliser pour les opérations courantes parce qu'ils sont affectés à des garanties ne sont pas inclus dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

Placements:

Les prêts à recevoir sont comptabilisés au solde du capital, déduction faite des provisions pour pertes éventuelles. Les prêts non recouvrables sont radiés et reflétés aux résultats du fonds d'investissement.

La provision pour les prêts douteux sert à réduire la valeur comptable de ces prêts à leurs valeurs de réalisation estimatives. Elle est établie selon les meilleures estimations de la direction quant à la perte que la société est susceptible de subir à l'égard des prêts douteux. Cette provision se compose de deux éléments, soit une provision spécifique pour certains prêts douteux, laquelle est établie pour chacun de ces prêts pris individuellement et une provision générale pour les prêts non douteux.

La provision spécifique pour les prêts douteux pris individuellement a été établie par suite d'un examen des prêts douteux. Cette provision spécifique a été estimée avant tout en fonction des actifs donnés en garantie des prêts et de la situation financière de l'emprunteur ou, s'il y a lieu, de celle des garants. L'établissement des provisions spécifiques est la responsabilité de la haute direction.

La provision générale pour les prêts douteux est établie d'après les meilleures estimations de la direction quant aux pertes qui pourraient découler de prêts qui n'étaient pas des prêts douteux à la fin de l'exercice.

Le fonds de développement technologique est grevé d'affectations d'origine externe sur les actifs nets. Les actifs nets du Fonds de développement technologique sont grevés d'affectations par l'Association atlantique des Corporations au bénéfice du développement communautaire (AACBDC) afin d'être utilisés uniquement pour les investissements financiers pour les projets des emprunteurs admissibles en vertu du Fonds de développement technologique de l'AACBDC dans les régions desservies par la société. L'intérêt perçu sur le fonds peut être transféré au fonds d'exploitation. Les remboursements en capital pour ce fonds doivent être versés à l'AACBDC annuellement. Les provisions pour pertes relatives au programme Fonds de développement technologique (FDT) sont garanties par le programme lui-même.

Les biens repris destinés à être vendus sont mesurés au moindre du placement inscrit au titre du prêt, ajustés pour tenir compte des produits reçus et des coûts engagés après la reprise de possession, et du produit net estimatif lié à la vente des biens.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 mars 2017

3. PRÊTS ET BIENS REPRIS	2017	2016
Commerciaux	13 979 931 \$	13 934 359 \$
Fonds de développement technologique	29 714	30 212
	14 009 645	13 964 571
Bien repris	21 076	21 076
	14 030 721	13 985 647
Provision pour créances douteuses	1 529 663	1 585 570
Montants nets	12 501 058 \$	12 400 077 \$
Solde, début de l'exercice	13 985 647 \$	13 546 018 \$
Prêts avancés durant l'année	4 161 250	4 488 018
Prêts remboursés durant l'année, incluant recouvrements	(3 775 705)	(3 777 838)
Recouvrement des prêts radiés	30 101	68 119
Prêts radiés durant l'année	(370 572)	(338 670)
Solde, capital	14 030 721	13 985 647
Provision pour créances douteuses	(1 529 663)	(1 585 570)
Solde, fin de l'exercice	12 501 058 \$	12 400 077 \$

L'activité de la provision pour créances douteuses est la suivante:

Solde, début de l'exercice	1 585 570 \$	1 451 598 \$
Prêts radiés durant l'année	(370 572)	(338 670)
Recouvrement de prêts radiés au cours de périodes antérieures	30 101	68 119
Provision pour pertes sur prêts pour l'année en cours	284 564	404 523
Solde, fin de l'exercice	1 529 663 \$	1 585 570 \$

La provision pour créances douteuses est déterminée en fournissant les pertes spécifiques encourues par prêt, après avoir examiné les prêts en souffrance prêt par prêt, ainsi qu'en utilisant un pourcentage estimatif basé sur l'expérience passée pour tous les prêts pour lesquels aucune disposition particulière n'a été établie.

Les produits de prêts relatifs au Fonds d'atténuation du risque sont garantis à 35 % par l'Association atlantique des Corporations au bénéfice du développement communautaire pour une durée maximale de 7 ans.

Les provisions pour pertes relatives au programme Fonds de développement technologique sont garanties par le programme lui-même.

NOTES COMPLÉMENTAIRES31 mars 2017

3. PRÊTS ET BIEN REPRIS -suite

Au cours de l'exercice, la société a approuvé 62 prêts et a déboursé 56 prêts. En date du 31 mars 2017, la société a 306 prêts sous sa gestion (321 en date du 31 mars 2016).

4. IMMOBILISATIONS	2017		2016	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Ameublement et équipement	67 404 \$	53 176 \$	14 228 \$	18 690 \$
Matériel informatique	51 860	43 624	8 236	9 794
Logiciels	9 782	9 782	-	-
	129 046 \$	106 582 \$	22 464 \$	28 484 \$

5. DÉCOUVERT ET EMPRUNT BANCAIRES

Le découvert et l'emprunt bancaires du fonds d'exploitation sont garantis par l'encaisse du fonds d'investissement d'une valeur nette comptable de 1 286 325 \$ (2016 - 1 947 899 \$) pour un montant maximum de 100 000 \$.

La société a accès à une marge de crédit autorisée d'un montant maximum de 100 000 \$, au taux de base.

6. PASSIF POUR PRESTATIONS DE RETRAITE NON CONSTITUÉES

La politique d'allocation de retraite de la société stipule que, sous la discrétion du Conseil d'administration, les employés peuvent avoir droit à une allocation de retraite basée sur les années de service continu.

NOTES COMPLÉMENTAIRES31 mars 2017

7. EMPRUNT -FONDS D'INVESTISSEMENT DU CANADA
ATLANTIQUE DANS LES ENTREPRISES LOCALES (FICAEL) 2017 2016

Le FICAEL prête de l'argent au fonds d'investissement des CBDC à travers le Canada atlantique. Pour devenir membre, une CBDC doit prêter 37 500 \$ au FICAEL.

Billet à ordre, sans intérêt, garanti par une créance de la société d'une valeur nette comptable de 29 714 \$ (2016 - 30 212 \$), échéant selon les termes du prêt relatif. Le principal remboursé sur le prêt relatif au Fonds de développement technologique doit être remis annuellement au FICAEL.

29 714 \$ 30 212 \$

8. FONDS D'INVESTISSEMENT

Le montant maximal d'aide financière que la CBDC est autorisée à accorder à un client est de 225 000 \$. Les fonds avancés à la CBDC à l'égard de ses coûts admissibles et des coûts de capitalisation de son fonds d'investissement des CBDC doivent être déposés et conservés dans deux comptes distincts. Les fonds portés au crédit du fonds d'investissement ne doivent servir à aucune autre fin que les activités du fonds d'investissement sans l'autorisation préalable écrite de l'APÉCA. Cette condition s'applique aussi aux fonds accordés au FICAEL ou reçus de lui. Toutefois, un transfert au fonds d'exploitation peut être permis si les conditions suivantes sont respectées :

- i) Le budget annuel de la CBDC, présenté avec le plan d'entreprise, prévoit un déficit et est accepté par l'APÉCA;
- ii) Le déficit prévu s'est produit; et
- iii) La CBDC doit fournir à l'APÉCA une confirmation écrite du transfert de fonds du compte du fonds d'investissement au compte des coûts admissibles dans les 90 jours de la fin de chaque exercice.

Un transfert autorisé de 82 677 \$ (30 000 \$ en 2016) en provenance du fonds d'investissement au fonds d'exploitation a eu lieu au cours de l'exercice.

Des avances autorisées au montant total de 97 323 \$ (0 \$ en 2016) en provenance du fonds d'investissement au fonds d'exploitation ont eu lieu au cours de l'exercice. La société a utilisé ces fonds afin de gérer adéquatement le fonds de roulement du fonds d'exploitation afin de supporter les subventions à recevoir et a l'intention de rembourser le fonds d'investissement lorsque le fonds de roulement du fonds d'exploitation sera renfloué.

9. ENGAGEMENTS

La société s'est engagée à déboursier de nouveaux prêts pour un total de 759 000 \$ en date du 31 mars 2017.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 mars 2017

10. INSTRUMENTS FINANCIERS

La société, par l'intermédiaire de ses instruments financiers, est exposée à divers risques. L'analyse suivante indique l'exposition de la société aux risques à la fin de l'exercice.

La juste valeur des actifs et passifs financiers correspond approximativement à leur valeur comptable.

Risque lié aux taux d'intérêt, taux de change et risque de liquidité: La société gère son portefeuille de placement en fonction de ses besoins de trésorerie et de façon à optimiser ses revenus de placement. La direction est d'avis que la société n'est pas exposée à des risques importants de taux d'intérêt, taux de change et risque de liquidité.

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit pour la société sont liés aux prêts. La société consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. La gestion du risque de crédit est faite principalement par le biais de la politique d'investissement de la société qui établit les critères d'investissement.

Risque de crédit: Pour les subventions à recevoir, la société évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants dont elle a la quasi-certitude de recevoir en se fondant sur leur valeur de réalisation estimative.